



الجزائر

ALGERIA

Intervention

**de Son Excellence
Monsieur Abdelkader MESSAHEL**

**Ministre Délégué Chargé
Des Affaires Maghrébines et Africaines**

Dans le cadre du Débat Général

**De la Réunion de Haut Niveau
De l'Assemblée Générale des Nations Unies**

Consacrée à la lutte contre le VIH/SIDA

New York, le 08 juin 2011

Monsieur le Président,

Intervenant dix ans après l'adoption par notre Assemblée de la Déclaration d'engagement, notre présente réunion de Haut niveau est un rendez-vous d'importance. Elle nous offre l'occasion de faire le point des progrès accomplis, d'identifier les obstacles qui persistent, et d'intensifier la mobilisation de tous autour de stratégies affinées et renforcées à la lumière des leçons tirées d'une décennie d'expérience pour venir à bout de l'épidémie du VIH/SIDA.

Je tiens tout d'abord à vous rendre hommage, Monsieur le Président, pour le leadership et l'engagement remarquables dont vous avez fait preuve tout au long des préparatifs de notre réunion. Je salue aussi tous les acteurs du Partenariat Mondial qui a pris forme et consistance pour faire face à un défi sanitaire qualifié fort justement par le Conseil de Sécurité de menace à notre sécurité à tous, et je tiens à exprimer en particulier notre appréciation au Secrétaire Général de notre Organisation et à l'ONUSIDA qui ont soumis à notre considération d'importantes recommandations orientées vers l'action.

Monsieur le Président,

Depuis son irruption, il y a une trentaine d'années, l'épidémie du VIH/SIDA qui a déjà entraîné plus de 30 millions de décès, continue de progresser. En 2009, 33 millions de personnes sont séropositives, soit 27% de plus qu'en 1999. Sur ce total, 68% vivent en Afrique, où le VIH/SIDA, en plus d'être un fléau sanitaire, représente dans bien des cas aussi un sérieux obstacle au développement socio-économique en raison du lourd tribut qu'il prélève sur le capital humain du continent, et du coût des programmes de prévention et de soins.

C'est dire que le défi du VIH/SIDA demeure redoutable, malgré les progrès enregistrés depuis dix ans en matière d'accès aux soins. En effet, 6 millions de malades ont aujourd'hui accès aux anti-rétroviraux dans les pays à moyen et faible revenu, soit 37% de moyenne mondiale.

Pour l'Afrique en particulier, ce taux représente un accroissement notable puisqu'il n'était que de 5% en 2000, mais il reste encore largement insuffisant puisque 2/3 des malades demeurent privés d'accès aux soins.

La prise en charge des orphelins, dont le nombre a franchi les 16 millions, et qui se trouvent dans leur grande majorité en Afrique, et le taux encore trop élevé comparé aux autres régions, de transmission néo-natale du VIH/SIDA, donnent aussi la mesure du fardeau socio-économique considérable imposé par cette épidémie.

Monsieur le Président,

Si les ressources allouées à la lutte contre le VIH/SIDA, sur le double plan interne et international, se sont accrues de manière très nette durant ces dix ans, leur fléchissement en 2009 et leur tendance actuelle à la stagnation est une source de préoccupation. La mobilisation de ressources additionnelles doit figurer en tant que priorité centrale de la Communauté internationale.

Une lutte efficace contre la propagation du VIH/SIDA nécessite aussi de contenir et d'inverser l'escalade des coûts des moyens de prévention et de soins pour en assurer l'accessibilité la plus large. A cet égard, les difficultés croissantes rencontrées par les pays souhaitant bénéficier des flexibilités d'accès aux médicaments essentielles introduites par la Déclaration de Doha sur les ADPIC et la santé publique risquent d'affaiblir l'un des piliers de la Déclaration d'engagement.

Il est dès lors indispensable de lever les obstacles que les accords commerciaux bilatéraux et régionaux ont érigé devant les exportations, les importations et la production de médicaments génériques. La coopération et le partenariat avec l'industrie pharmaceutique s'imposent aussi pour accélérer la recherche sur un vaccin et de nouveaux médicaments moins toxiques, à effet plus durable et plus simples à utiliser.

En amont également, beaucoup reste à faire pour améliorer et simplifier les technologies de prévention et de dépistage.

Tout cela faciliterait une plus grande implication communautaire dans les activités de prévention et de soin et favoriserait une prise en charge plus précoce, et donc moins coûteuse, des malades.

La lutte contre la propagation du VIH/SIDA requiert également, en particulier en Afrique, le renforcement des systèmes de santé pour mieux répondre aux besoins induits non seulement par le VIH/SIDA, mais aussi par la tuberculose, le paludisme, et la santé maternelle et infantile, dont la prise en charge intégrée créera des synergies qui rejailliront positivement sur l'efficacité de la lutte contre le VIH/SIDA.

L'ensemble de ces axes étaient déjà couverts par la Déclaration d'Abuja adoptée par le Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine sur le SIDA en avril 2001, dont la mise en œuvre a depuis fait l'objet d'un suivi régulier par les instances de l'Union Africaine.

Pour revitaliser et renforcer la volonté de la communauté internationale de faire face, dans un esprit de solidarité et de partenariat, à ce fléau mondial, les mots d'ordre zéro décès constituent assurément des thèmes mobilisateurs susceptibles d'orienter les efforts nationaux et internationaux vers les actions potentiellement les plus porteuses de résultats.

Les objectifs qui sont proposés par le Secrétaire Général emportent notre adhésion, car ils nous paraissent réalisables pour peu que les besoins en capacités, ressources et technologies adaptées soient pris en charge dans le cadre d'un Partenariat international renforcé.

De plus, à un moment où les efforts se tournent vers le rattrapage des retards pris dans la progression vers la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, les impératifs liés à la lutte contre la pauvreté et au renouveau du Partenariat international pour le développement sont tout à fait pertinents si l'on veut enrayer la progression des maladies, faire reculer la pauvreté, et protéger la santé des femmes et des enfants.

Monsieur le Président,

Pour sa part l'Algérie s'est attelée, dès 1989, à mettre en œuvre une approche multidimensionnelle et plurisectorielle.

En dotant le pays de 61 centres de dépistage anonymes, d'une agence nationale du sang et de huit centres de traitement. Cette approche aura permis de contenir la propagation du VIH/SIDA, de fournir à titre gracieux l'accès aux médicaments, anti-rétroviraux et de réduire de manière significative les décès liés au virus et coinfections.

La très faible prévalence du VIH/SIDA en Algérie atteste de la pertinence de cette approche et constitue une incitation à poursuivre nos efforts pour de nouveaux progrès dans la lutte contre cette maladie.

Je vous remercie.

